

À LA UNE

PHOTOS : FRÉDÉRIC NEBINGER/BESTIMAGE



Stéphanie DE MONACO

“L'AMOUR A GAGNÉ”

Après sept mois d'une intense bataille administrative et juridique, la princesse a recueilli Baby et Népal. Une belle histoire commence.



Le 12 juillet, les deux femelles découvrent leur nouveau royaume - 3 500 m² aménagés pour elles sur le domaine de Fonbonne.

U ne brume cotonneuse et légère caresse la terre ocre, des bois alentour montent des parfums de tilleul et de lavande. Le silence qui règne sur Fonbonne n'est troublé que par le craquement des touffes d'herbe sèche dont Baby et Népal se délectent à petits coups de trompe ondulants. « Le combat est terminé, glisse la princesse. Je crois que j'ai encore un peu de mal à réaliser mais oui, elles sont là, tranquilles, zen. Habituellement, un animal qui découvre un environnement nouveau pour lui est un peu nerveux, il se méfie. Là, non. On dirait qu'elles ont toujours habité ici. »

Avec l'accord de son frère, le souverain Albert II, propriétaire de ce domaine de 50 hectares accroché à flanc de montagne au-dessus de RocAgel, la résidence familiale des Grimaldi, Stéphanie de Monaco a recueilli les éléphants du parc de la Tête d'Or de Lyon, un temps menacées d'euthanasie. « C'est l'aînée de mes filles qui m'a, la première, alertée sur le sort qui les attendait. Nous étions le 17 décembre, Pauline venait d'apprendre la nouvelle en regardant la télévision, elle était en larmes et m'a dit "Maman, il faut faire quelque chose". » L'autopsie du corps de Java, la compagne de captivité des deux femelles, morte en août précédent, ayant révélé la présence du virus de la tuberculose, la préfecture du Rhône a pris la décision de les faire abattre, au grand dam de leur propriétaire, Gilbert Edelstein, le patron du cirque Pinder. Avec l'aide d'Urs Pitz, président de la Fédération mondiale du cirque et directeur artistique du Festival international du cirque de Monte-Carlo, la princesse et le roi du chapiteau constituent une équipe de spécialistes et portent l'affaire devant les plus hautes instances de l'Etat français. « Java avait soixante-sept ans, raconte la princesse Stéphanie, elle est morte de vieillesse, elle n'a pas succombé à la tuberculose. Nous avons voulu faire tester Baby et Népal, cela nous a été refusé. Nous avons donc monté un dossier, réuni les preuves scientifiques de ce que nous avançons. L'ambassadeur de France à Monaco, Hugues Moret, nous a obtenu un rendez-vous au ministère de l'Agriculture. Je n'y suis pas allée seule, j'avais avec moi des experts, des professionnels des éléphants. Puis nous avons réussi à passer en Conseil d'Etat, c'est là que l'arrêté d'euthanasie a été suspendu en février dernier - notre toute première victoire. Ensuite, les négociations ont pu commencer. » La lutte - car c'en fut une - s'est révélée longue et âpre. D'une voix douce où ne pointe ni amertume ni colère, la princesse évoque « les portes qui, les unes après les autres, se sont d'abord fermées » devant elle. « Les premières fois où je suis venue à Lyon, j'étais suivie par la police municipale et par un huissier, j'ai trouvé ça un peu... difficile d'être traitée de cette manière. Je sentais une méfiance, une animosité, de toute évidence on ne me ➤

La sœur du chef de l'Etat monégasque veille désormais sur les deux éléphants, un temps menacés d'euthanasie.



À LA UNE



A g. : départ du zoo du parc de la Tête d'Or, à Lyon. Ces containers spéciaux ont été équipés pour garantir bien-être et confort aux animaux.
A dr. : « On dirait qu'elles ont toujours habité ici », confie la princesse.

prenait pas au sérieux. J'aurais pu tourner les talons, mais j'ai préféré ravalier ma fierté. Je me suis dit que si j'étais là c'était pour elles, pour Baby et Népal, pour leur donner une chance. »

Ce 12 juillet, après avoir voyagé par la route pendant un peu plus de sept heures, dans des containers spécialement équipés pour leur confort et leur sécurité, les deux femelles découvrent leur nouveau royaume, un coin de savane de 3 500 m² doté d'un petit étang, sur lequel la princesse a fait ériger une structure en toile de 300 m² haute de plus de 20 mètres – « leur abri d'été ». Elle trouve déjà Baby « plus calme, plus sereine », s'approche de Népal, qui réagit au seul son de sa voix, les bras chargés de seaux de légumes et de fruits. « Je vais passer un certificat de capacité délivré par l'administration française, révèle la sœur du chef de l'Etat monégasque, indispensable lorsqu'on veut pouvoir détenir et s'occuper de ce type d'animaux. Ainsi je ne dépendrai de personne. La partie technique – le dossier de demande d'ouverture du site, qui détaille notamment toutes les installations que vous voyez – est achevée. Je terminerai ma formation en vue de l'oral de l'examen avec Marcel Peters, le grand spécialiste des éléphants qui a préparé Baby et Népal à leur transfert et va continuer à veiller sur elles pendant quelques temps. Connaître les éléphants, c'est vivre avec eux, les observer, chacun a son caractère et ça, aucun manuel au monde ne peut vous l'apprendre. »

«JE N'AI JAMAIS RIEN FAIT NI POUR LA GLOIRE NI PAR INTÉRÊT PERSONNEL»

A quelques mètres de l'enclos, construit par des entreprises monégasques qui ont toutes prêté leur concours bénévolement, la princesse a installé son camping-car dans une cour entourée de petites bâtisses de style provençal aux murs couverts de vigne et de rosiers grimpants. « Il y a une paix formidable ici. Je pense que ça vient des deux tilleuls centenaires que vous apercevez là-bas. Pendant les travaux, qui ont duré près de deux mois, je n'ai plus bougé, à part pour aller voir mes enfants. Une équipe de deux ou trois personnes va maintenant être là en permanence, moi-même je serai très présente. Il faut que Baby et Népal me connaissent, qu'un lien de confiance se crée. » La princesse confesse une passion pour les éléphants, « un animal qui m'a toujours fasciné et apaisé en même temps. La première fois que j'en ai vu, je crois que je ne savais même pas encore marcher. Cela fait des années que je les collectionne, j'en ai tellement que je ne les compte plus. De toutes sortes et de toutes formes, en peluche, en statuettes, brodés sur des coussins, imprimés sur des mouchoirs en papier... Il y en a partout où j'habite, à Monaco, à Auron, et jusque dans ma maison, à l'Île Maurice. Lorsque je rentre chez moi ce sont... des éléphants partout. Et des bouddhas. »

Cette passion lui a été transmise par son père, le prince Rainier III. « Il y a une grande ferme à RocAgel, mon papa adorait y être au milieu de ses animaux et moi j'étais tout le temps avec lui. » Trouve-t-elle une forme de paix à leur contact ? « Si vous me demandez si j'ai aujourd'hui davantage confiance dans les animaux que dans les humains, alors oui. Mon papa disait cela, lui aussi. D'ailleurs, je suis sûre que, de là-haut, c'est lui qui m'a aidée, soutenue lorsque le

DÉJÀ EN 1985...

Cette année-là, le prince Rainier rachète les animaux du cirque Rancy-Carrington, qui connaît alors de graves difficultés financières, afin de sauver ses animaux – des girafes, des éléphants, des hippopotames, des chevaux, des lamas... « Tout le convoi est arrivé à RocAgel, se souvient Jean-Marie Vitti, le directeur du zoo de Monaco – alors en charge des animaux du domaine. Une partie d'entre eux a été dispatchée dans des zoos qui pouvaient les accueillir. Les autres sont restés avec nous. Le prince Rainier n'avait pas peur de prendre la fourche, de nourrir les animaux lui-même, il les connaissait tous par leur nom. Chez lui, c'était une vraie passion ». J. R.



«J'AI DAVANTAGE CONFIANCE DANS LES ANIMAUX QUE DANS LES HUMAINS»

découragement me guettait. Il ne m'a pas appris à baisser les bras, au contraire il me disait toujours « Un caillou sur ta route ? Ou tu l'enjambes. Ou tu donnes un coup de pied dedans ». » Si elle s'est peu exprimée sur le dénouement de l'affaire Baby et Népal, c'est parce qu'elle estime qu'il est avant tout le fruit d'un travail d'équipe. « Je ne l'ai pas fait pour ma pub personnelle, comme j'ai pu le lire ici ou là, ça ce n'est pas moi du tout. Je n'ai jamais rien fait pour la gloire, ma ténacité n'a payé que parce qu'elle est faite de passion, pas d'intérêt. Nous allons maintenant faire pratiquer les tests prévus par le protocole signé entre la préfecture du Rhône, la mairie de Lyon et moi-même. Tout au long des sept derniers mois, je me suis efforcée de rappeler à tout le monde que nous n'étions pas là pour régler des comptes, mais pour sauver deux vies. On ne m'a pas toujours très bien traitée, mais je n'en veux à personne. Ce qui est fait est fait. L'amour a gagné, je regarde devant moi. Et devant, il n'y a que du bonheur. Un peu plus de six tonnes... » ♦

ISABELLE RIVÈRE

Pour envoyer un don : Association Baby et Népal,
5, avenue des Ligures, 98 000 Monaco.



En ht. : le prince Albert II, en week-end à RocAgel, est venu faire la connaissance de Baby et Népal.
A g. : le nourrissage des animaux.